

LES BTS

Les BTS et BTSA (pour l'agriculture) répondent aux besoins des entreprises.

Où et comment ?

En lycée ou en école, ils se préparent en 2 ans, dans une section de techniciens supérieurs (STS). À noter : les BTS prothésiste-orthésiste et podoprothésiste s'étalent sur 3 ans.

- Avec une trentaine d'élèves par classe, l'**encadrement pédagogique** est proche de celui de terminale.
- Certains établissements proposent la formation par **apprentissage** : une formule réservée aux plus motivés et travailleurs.

Accès

Avec le bac (ou un niveau bac, dans certains cas). Il est recommandé que celui-ci soit compatible avec la spécialité visée.

- Sélection sur bulletins scolaires (et travaux personnels, par exemple pour les arts) et parfois **entretien** de motivation. Les candidatures des bacheliers technologiques sont examinées en priorité.
- Les titulaires d'un bac technologique ou professionnel obtenu avec la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac.

Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours, travaux dirigés (TD) et pratiques (TP). Sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

Au programme

Le BTS permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu : transport, édition, électronique, design... Il est proposé dans 112 spécialités (de BTS) et 29 spécialités de BTSA (options comprises).

- Avec un objectif d'insertion professionnelle, la formation privilégie la pratique, les stages et l'intervention de représentants du secteur.

- Les matières générales (français, maths, langues...) constituent la moitié de la formation en 1^{re} année et le tiers en 2^e année.

Validation du diplôme

Le diplôme, national, est délivré à l'issue d'un examen final intégrant une part de contrôle continu. Les résultats de 1^{re} année sont déterminants pour le passage en 2^e année.

- Intégré au LMD, le BTS vaut 120 crédits.

Poursuite d'études

Près de la moitié des titulaires de BTS poursuivent leurs études. Leur formation spécialisée les prépare peu à entreprendre des cursus longs (bac + 5).

- Beaucoup s'inscrivent en licence pro (bac + 3) ou en certificat de spécialisation (1 an), pour approfondir leur formation ou acquérir une double compétence.
- Les écoles d'ingénieurs proposent des concours spécifiques, mais la sélection est sévère. Il est conseillé de suivre une prépa en 1 an : celle réservée aux BTS-DUT industriels (dite ATS) mène aux écoles d'ingénieurs ; celle ouverte aux BTSA et BTS-DUT de biologie conduit aux écoles d'agronomie ou vétérinaires.
- Les écoles de commerce recrutent les titulaires de BTS sur concours post-bac + 2.

Débouchés

Les BTS sont appréciés des entreprises, en particulier dans les secteurs technologiques et de la santé.

À savoir

Le passage par une année de **mise à niveau** (MAN) est requis pour intégrer certains BTS. C'est le cas du BTS hôtellerie-restauration, pour ceux qui n'ont pas un bac techno hôtellerie. C'est souvent le cas également des BTS des arts appliqués, pour ceux qui n'ont pas le bac STI correspondant.

À bac + 2, le **DMA** (diplôme des métiers d'art) existe dans 13 spécialités. Accès sur dossier avec un bac STI arts appliqués, un BMA de même spécialité, un BT arts appliqués, ou parfois un autre bac, mais après mise à niveau.

Le village interaca

Tertiaire et services

P1

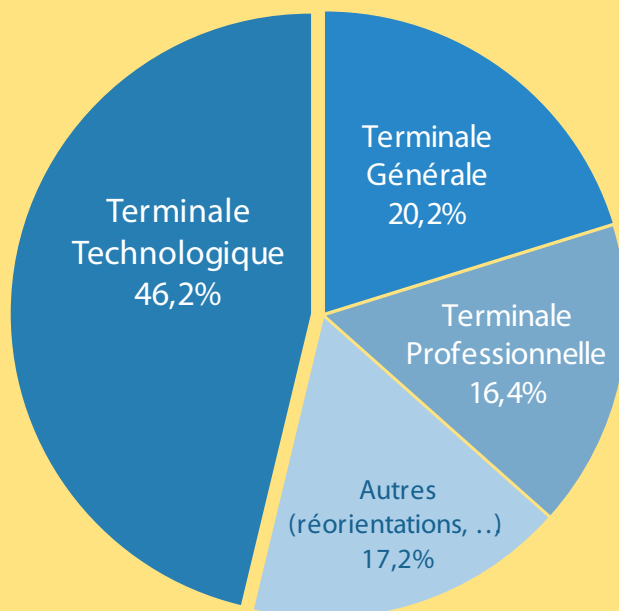
- > Communication / Assistanat / Gestion des ressources humaines
- > International
- > Comptabilité / Gestion
- > Commerce / Vente
- > Assurance / Banque
- > Hôtellerie, restauration et tourisme
- > Informatique
- > Notariat / Professions immobilières
- > Transport
- > Laboratoires
- > Esthétique-Cosmétique

Industries

P2

- > Bâtiment et construction
- > Électronique / Électrotechnique
- > Génie industriel
- > Mécanique / Productique
- > Physique / Chimie / Biologie
- > Audiovisuel / Industries graphiques
- > Biotechnologies et environnement
- > Optique industrielle et oculaire

Qui entre en BTS ?



Origine scolaire des inscrits en BTS (2009-10)
(Source MEN : données nationales)

Les BTS en Île-de-France

Ce sont :

- 97 spécialités des domaines de la production et des services
- 258 lycées publics et 54 lycées privés
- 83 CFA
- près de 40 000 lycéens et lycésiennes répartis en :

70 % dans le domaine des services
30 % dans le domaine de la production

Académie des BTS

Arts appliqués, design & métiers d'art

P3

- > Design graphique (médias, hors média et multimédia)
- > Design d'espace (architecture intérieure, cadre de vie, scénographie)
- > Design de mode, textiles & environnement
- > Design de produits et de services
- > Métiers d'art
- > Photographie

Santé-social

P4

- > Formations paramédicales :
assistants médico-techniques
Analyse de biologie médicale
Diététique
DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique
- > Formations technico administratives
SP3S (services et prestations des secteurs sanitaire et social)
- > Formations techniques à orientation sociale
Économie sociale et familiale

Après un BTS

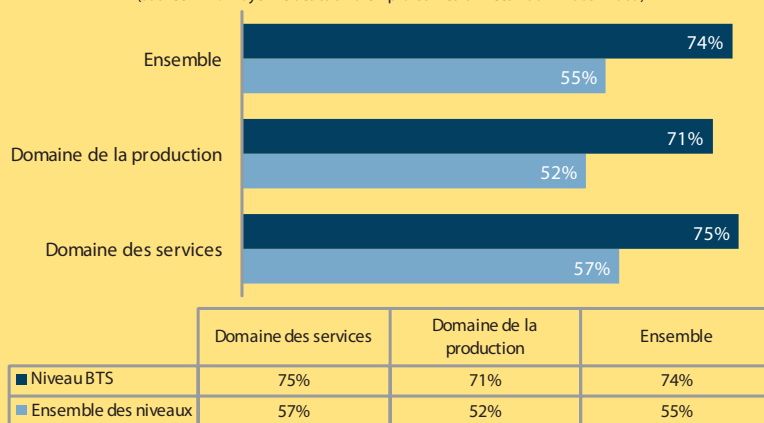
Poursuites d'études

Près de la moitié des diplômés de BTS poursuivent des études **essentiellement en licence professionnelle en un an sous statut scolaire ou en apprentissage** mais également :

- > en écoles de commerce et de gestion (*concours spécifiques*)
- > en écoles d'ingénieurs (*admission à Bac + 2*)
- > en prépas ATS ou post BTSa-BTS-DUT
- > en formations complémentaires et certificats de spécialisation

Insertion

L'insertion des sortants de niveau BTS en Ile-de-France
Comparaison à la moyenne de l'ensemble des niveaux du CAP au BTS
(source IVA : moyenne des taux d'emploi sur les années 2007 - 2008 - 2009)



Inscription sur www.admission-postbac.fr

Une procédure unique par Internet, via le portail www.admission-postbac.fr, permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse mail personnelle, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et votre numéro d'inscription au baccalauréat (qui figure sur votre relevé de notes du bac français), et respecter le calendrier de cette procédure.

> Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars) : vous ouvrez un dossier électronique. Un numéro d'inscription et un code confidentiel vous sont attribués ; gardez-les précieusement. Vous saisissez vos vœux par ordre de préférence. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active (voir l'encadré).

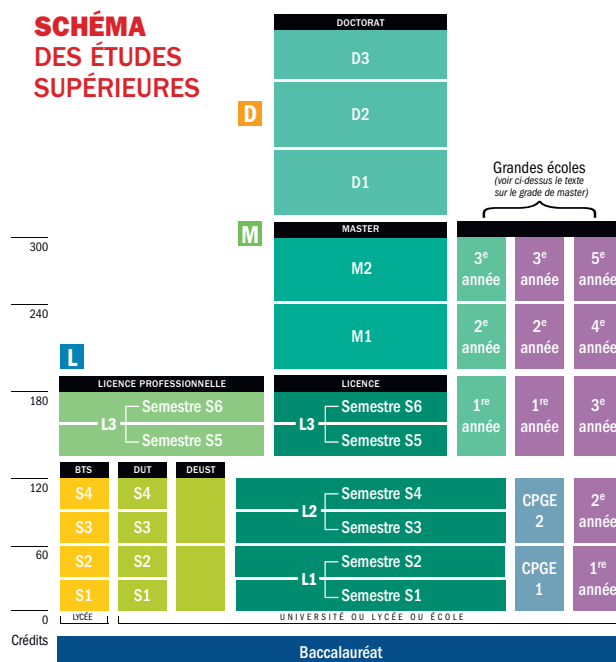
> Étape 2 (du 20 mars au 1er avril) : vous envoyez un dossier papier à chaque formation qui le demande (attention, certains établissements imposent des dates spécifiques). Du 10 au 12 mai, vous vérifiez sur le site que vos dossiers papier sont bien arrivés à destination. En cas de problème, prenez contact avec l'établissement. Vous pouvez modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai.

> Étape 3 (du 9 juin au 19 juillet) : vous consultez la proposition d'admission qui vous est faite. Vous disposez alors de 5 jours pour donner votre réponse : « oui », si vous acceptez ; « oui, mais », si vous espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste ; « non, mais », si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés. Si vous ne recevez aucune proposition, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> Procédure complémentaire (du 24 juin au 23 septembre) : si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, un espace vous est réservé sur le site www.admission-postbac.fr. Connectez-vous très vite et suivez les instructions afin d'obtenir une inscription sur des places laissées vacantes.

En parallèle, n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse, de logement, etc. Toutes les informations sur le dossier social étudiant sont sur www.cnous.fr. Et contactez, dès que cela vous sera demandé, l'établissement qui vous accueillera à la rentrée pour y effectuer votre inscription administrative. Pour toutes ces démarches, des dates spécifiques sont à respecter.

SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES



Quelles différences ?

DUT

- > à l'université
- > 250 élèves par promo
- > 66,5% ont un bac général
- > 45 spécialités au choix
- > études polyvalentes
- > contrôle en cours de formation (CCF)
- > 81% des diplômés poursuivent leurs études

BTS

- > en lycée ou en école
- > 30 élèves par classe
- > 44% ont un bac techno, 18% un bac pro
- > 112 spécialités au choix + 29 spécialités de BTSA
- > études plus spécialisées
- > examen final
- > 45% des diplômés poursuivent leurs études

Pour en savoir plus

- > Le site onisep.fr : tous les établissements accessibles par la géolocalisation
- > Le guide de votre région distribué à tous les élèves de terminale : *Après le bac - Choisir ses études supérieures - Rentrée 2011*, et en téléchargement sur le site onisep.fr/enregion
- > L'espace www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche